



Centre National de la Recherche Scientifique

G S

CULTURES ET CIVILISATIONS  
MÉRIDIONALES (XI-XX<sup>e</sup> S.)

P25

Université de Provence  
29, Avenue Robert Schuman  
13821 Aix-en-Provence Cedex

## Un bréviaire d'Apt du XIV<sup>e</sup> siècle retrouvé à Toulon



Le manuscrit que nous voulons présenter au public érudit appartient à M. J. Lamoureux, ingénieur général des Ponts et Chaussées, domicilié à Toulon, et a été retrouvé récemment parmi de vieux papiers de famille. On ne sait ni quand ni comment il est arrivé à en faire partie.

Il s'agit d'un bréviaire d'Apt du XIV<sup>e</sup> siècle. Les livres liturgiques ayant appartenu à l'Eglise d'Apt au Moyen Age, et qui sont parvenus jusqu'à nous, sont assez nombreux. Par une fortune singulière en France, la majeure partie d'entre eux est conservée dans l'église même à laquelle ils ont servi, à savoir dans le trésor de l'ancienne cathédrale d'Apt, où ils forment une collection importante de près d'une trentaine de volumes. Je les ai vus jadis, en 1961 je crois, quand j'ai commencé une deuxième campagne d'exploration des manuscrits liturgiques, en vue de constituer le *corpus* des textes liturgiques en l'honneur de la Madeleine. Deux autres manuscrits, des bréviaires aptésiens tous les deux, sont conservés en dehors d'Apt, l'un au Musée Calvet d'Avignon, pareillement examiné par moi en 1961, l'autre à la Bibliothèque Bodléienne d'Oxford.

Ces manuscrits ont fait l'objet soit de notices brèves dans les catalogues, soit d'études plus détaillées en raison de leur intérêt musical ou liturgique. Mais c'est aux bréviaires manuscrits d'Apt,

fort bien décrits par le chanoine Victor Leroquais, qu'il nous faudra surtout comparer le manuscrit nouvellement découvert<sup>1</sup>.

Nous le décrirons d'abord comme livre, ensuite comme bréviaire.

## I. - DESCRIPTION CODICOLOGIQUE

### I. — LE LIVRE.

Le manuscrit forme un volume de 362 feuillets de parchemin, paginés le 4 juillet 1970 par mes soins de la manière suivante : un feuillet de garde signé A, puis six feuillets signés de I à VI, contenant le Calendrier, enfin les feuillets 1 à 355, contenant le corps du Bréviaire.

La couverture du livre est en mauvais état. Elle est en cuir brun-noir sur ais de bois. Il y a des traces de fermoir : subsiste la courroie du couvercle final, auquel elle est fixée au moyen de quatre clous de cuivre ; a disparu celle du couvercle initial, qui devait être identique à l'autre et dont il reste seulement la trace des clous ; les deux courroies devaient se fermer au moyen d'une boucle à crochet (ou crochets). Le dos de la couverture était cousu à la reliure par le haut et le bas : la couture du bas subsiste en état, celle du haut est défaits.

1. Paul TERRIS, "Recherches historiques et littéraires sur l'ancienne liturgie de l'Eglise d'Apt", dans *Mémoires de la Société littéraire, scientifique et artistique d'Apt*, année 1875, pp. 171-248 ; tiré-à-part Avignon 1875, 80 pp. in-8°.

Amédée GASTOUÉ, *Inventaire des anciens manuscrits liturgiques conservés dans l'Eglise d'Apt* (Avignon, Aubanel, 1900, in-8°).

Falconer MADAN, *A Summary Catalogue of Western Manuscripts in the Bodleian Library at Oxford*. Vol. VI, Part II (Accessions 1890-1904), n° 31 001 - 33 548 (Oxford, Clarendon Press, 1906), p. 222.

Joseph SAUTEL, *Catalogue descriptif et illustré des manuscrits liturgiques de l'Eglise d'Apt* (Carpentras, 1921, in-8°).

Pierre LABARRE, "Notes sur un Sacramentaire de l'Eglise d'Apt de la fin du XII<sup>e</sup> siècle", extrait de *Provincia*, IV (1924-1925), in-8°.

Victor LEROQUAIS, *Sacramentaires et missels manuscrits des bibliothèques publiques de France* (Paris, 1924), t. I, 207-209, 250-254, II, 274-275.

Du même, *Bréviaires manuscrits des bibliothèques publiques de France* (Paris, 1934), t. I, 33-37 et 91-92.

Amédée GASTOUÉ, *Le manuscrit de musique du Trésor d'Apt, XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle* (Paris, Publications de la Société française de musicologie, 1936, in-4°).

Victor LEROQUAIS, *Psautiers manuscrits des bibliothèques publiques de France* (Paris, 1940-1941), t. I, 35-36.

La reliure du livre est visible. Le fil est enfilé au milieu de chaque cahier du haut en bas de celui-ci et réuni, en haut et en bas, en un gros bourrelet cousu à la couverture. Les cahiers sont réunis l'un à l'autre, dans le dos, par cinq coutures transversales, introduites et nouées dans le bois des ais par cinq trous. Les trous du haut et du bas sont creusés obliquement, les trois du milieu horizontalement. Seules sont encore entières les trois coutures médianes du couvercle initial ; toutes les autres sont aujourd'hui coupées.

Le livre est actuellement composé de 37 cahiers. Les cahiers sont habituellement de dix feuillets, soit cinq doubles feuilles, dont la couture est apparente au milieu, entre le cinquième et le sixième feuillet de chaque cahier. C'est le cas des cahiers 2 à 8, 10 à 13, 18 à 31, et 33 à 37. D'autres sont irréguliers : le 1<sup>er</sup> compte sept feuillets, le 9<sup>e</sup> en compte huit, le 14<sup>e</sup> douze, le 15<sup>e</sup> huit, le 16<sup>e</sup> neuf, le 32<sup>e</sup> huit. Chaque cahier est numéroté au milieu de la marge inférieure du premier feuillet au moyen d'un chiffre rubriqué, et comporte, dans la marge inférieure droite du dernier feuillet, la réclame du premier mot de la page suivante : cette réclame est encadrée dans un rectangle orné de fioritures. Quelques-uns de ces chiffres ou de ces réclames ont disparu, soit effacés, soit avec la feuille sur laquelle ils se trouvaient.

Le tableau suivant résume ces indications : dans la première colonne est indiqué le numéro d'ordre actuel des cahiers, dans la deuxième se trouve la référence aux feuillets, dans la troisième est consigné le détail des annotations et des anomalies.

1	ff. A, I-VI	A : garde à l'onglet visible entre VI et I, couture III-IV.
2	1- 10	1 <sup>r</sup> : II., 5-6 : couture, 10 <sup>v</sup> : réclame <i>rige</i> .
3	11- 20	11 <sup>r</sup> : III., 15-16 : couture, 20 <sup>v</sup> : réclame <i>runt</i> .
4	21- 30	21 <sup>r</sup> : IIII., 25-26 : couture, 30 <sup>v</sup> : réclame <i>pauperi</i> .
5	31- 40	31 <sup>r</sup> : V., 35-36 : couture, 40 <sup>v</sup> : réclame <i>tatem</i> .
6	41- 50	41 <sup>r</sup> : VI., 45-46 : couture, 50 <sup>v</sup> : réclame <i>tui</i> .
7	51- 60	51 <sup>r</sup> : VII., 55-56 : couture, 60 <sup>v</sup> : réclame disparue, bas du feuillet déchiré.
8	61- 70	61 <sup>r</sup> : marge inférieure lavée, 65-66 : couture, 70 <sup>v</sup> : traces de réclame <i>Dne</i> .
9	71- 78	71 <sup>r</sup> : traces de rubrique IX., 74-75 : couture, 78 <sup>r</sup> : trace de réclame <i>Incipit</i> .
10	79- 88	79 <sup>r</sup> : X., 83-84 : couture, 88 <sup>v</sup> : réclame <i>Xpisto</i> .
11	89- 98	89 <sup>r</sup> : XI., 93-94 : couture, 98 <sup>v</sup> : réclame <i>aduentu</i> .
12	99-108	99 <sup>r</sup> : XII., 103-104 : couture, 108 <sup>v</sup> : réclame <i>pastor</i> .
13	109-118	109 <sup>r</sup> : rien, 113-114 : couture, 118 <sup>v</sup> : réclame <i>sempit'ne</i> .
14	119-130	119 <sup>r</sup> : XIII., 124-125 : couture, 130 <sup>v</sup> : traces de réclame <i>Petri</i> .
15	131-138	131 <sup>r</sup> : marg. inf. 4 lignes ajoutées, 134-135 : couture, 138 <sup>v</sup> : rien.
16	139-147	139 <sup>r</sup> : XVI., 144-145 : couture, entre 147-148 manquent 3 ff. coupés au ras de la reliure et sans onglets.

- 17 148-157 148<sup>r</sup> : très légères traces de rubrique, XVII., 152-153 : couture, 157<sup>v</sup> : réclame *celestia*.  
 18 158-167 158<sup>r</sup> : XVIII., 162-163 : couture, 167<sup>v</sup> : réclame *prolatum*.  
 19 168-177 168<sup>r</sup> : traces de rubrique, XX. (*sic*), 172-173 : couture, 177<sup>v</sup> : réclame *descendat*.  
 20 178-187 178<sup>r</sup> : XXI., 182-183 : couture, 187<sup>v</sup> : réclame *p. eripe*.  
 21 188-197 188<sup>r</sup> : XXII., 192-193 : couture, 197<sup>v</sup> : réclame *tormenta*.  
 22 198-207 198<sup>r</sup> : XXIII., 202-203 : couture, 207<sup>v</sup> : réclame *congruenti*.  
 23 208-217 208<sup>r</sup> : XXIII., 212-213 : couture, 217<sup>v</sup> : réclame *ac felle*.  
 24 218-227 218<sup>r</sup> : traces de rubrique XXV., 222-223 : couture, 227<sup>v</sup> : réclame *festo*.  
 25 228-237 228<sup>r</sup> : XXVI., 232-233 : couture, 237<sup>v</sup> : marge inférieure déchirée, traces de réclame *in i/...*  
 26 238-247 238<sup>r</sup> : XXVII., 242-243 : couture, 247<sup>v</sup> : réclame & *xpm*.  
 27 248-257 248<sup>r</sup> : XXVIII., 252-253 : couture, 257<sup>v</sup> : réclame *aurea*.  
 28 258-267 258<sup>r</sup> : XXIX., 262-263 : couture, 267<sup>v</sup> : réclame *dñm*.  
 29 268-277 268<sup>r</sup> : XXX., 272-273 : couture, 277<sup>v</sup> : réclame *matris*.  
 30 278-287 278<sup>r</sup> : traces de rubrique, XXXI., 282-283 : couture, 287<sup>v</sup> : réclame *quod alis*.  
 31 288-297 288<sup>r</sup> : XXXII., 292-293 : couture, 297<sup>v</sup> : réclame effacée *ramis*.  
 32 298-305 298<sup>r</sup> : rubrique effacée, 301-302 : couture, 305<sup>v</sup> : réclame assez effacée *eius*.  
 33 306-315 306<sup>r</sup> : (X)XXXIII., 310-311 : couture, 315<sup>v</sup> : réclame partiellement effacée *gl'osam*.  
 34 316-325 316<sup>r</sup> : rubrique effacée, 319-320 : couture, 325<sup>v</sup> : réclame *fulget*.  
 35 326-335 326<sup>r</sup> : rubrique effacée, 330-331 : couture, 335<sup>v</sup> : réclame effacée.  
 36 336-345 336<sup>r</sup> : rubrique à moitié effacée, XXXVII., 340-341 : couture, 345<sup>v</sup> : réclame effacée.  
 37 346-355 346<sup>r</sup> : rubrique effacée, 350-351 : couture, 355<sup>v</sup> : deuxième colonne presque entièrement blanche, au bas inscription au crayon : *Paginé le 4 juillet 1970, V. Saxer*.

Alors que la couverture mesure 205×140 mm, les dimensions de chaque feuillet sont un peu plus réduites : 195×135 mm. La justification de chaque page est de 145×100 mm pour le Calendrier, et de 150×100 mm pour le reste du manuscrit. Le Calendrier est écrit à lignes longues, le Bréviaire sur deux colonnes. Chaque colonne a 45 mm de largeur, l'entrecolonnement est de 10 mm. On compte de 30 à 33 lignes par page dans le Calendrier, 29 lignes dans le Bréviaire. La réglure est généralement invisible. On en voit des traces f° 1 r°, dans la marge intérieure (réglure verticale à l'encre noire), f° 122 v° - 123 r° (réglure horizontale et verticale), etc.

## II. — L'ÉCRITURE.

Le fonds primitif du manuscrit semble avoir été transcrit par une seule main, à laquelle sont dus le Calendrier, le Psautier, l'Hymnaire, le Capitulaire, l'Orational, et l'Antiphonaire-Lectionnaire-Responsorial, ainsi que le Commun des saints. A la rigueur, on pourrait distinguer entre la main du Calendrier et celle du reste du manuscrit. Mais elles sont voisines de toute façon.

L'écriture est une caroline très abâtardie, qui est en train de se transformer en « gothique ». De l'ancienne caroline, elle garde une certaine rondeur : *a, c, h, m, n, u* minuscules ; le *d* a toujours

la forme cursive du delta et n'est jamais écrit comme notre *d* imprimé ; il n'y a pas de distinction entre le *i* et le *j*, le *u* et le *v* ; un autre trait d'archaïsme est le *y* pointé, qui se rencontre régulièrement. Ces remarques concernent les minuscules. Quant aux majuscules, peu d'entre elles ont gardé le type de la caroline pure : le *H*, le *M*, le *S* et le *T* ont encore des formes bien rondes, le *Y* majuscule est pointé lui aussi.

Par d'autres traits, en revanche, l'écriture s'orne de pointes, de crochets qui annoncent le gothique. Le sommet des hampes verticales des lettres longues, comme le *h*, le *l*, le *p*, est pourvu, sur sa gauche, d'un trait horizontal ou penché, délié et à peine marqué dans les minuscules, mais lui-même garni à son extrémité d'un gros point carré ou rectangulaire : *H*, *I*, *L*, *P*, *R*, *V*. Ces mêmes hampes initiales ont tendance à se courber dans un mouvement sinistroygre : *B*, par exemple, ou à se terminer en délié très fin tourné vers la gauche : *F*, *I*, *P*. La même tendance se constate dans les minuscules *f* et *s* longs. Parmi les lettres les plus caractéristiques de cette tendance vers le gothique, notons le *r*, et le *x* minuscules, le *B*, le *F*, le *I* majuscules. Il est bon de signaler deux lettres aux formes singulières : il s'agit du *K* et du *S* majuscules. Elles ont été relevées toutes les deux dans le Calendrier. L'initiale de *Katherine* (25 novembre) ressemble beaucoup à un *R* majuscule, avec cette différence que le *K* y est pourvu d'un crochet en trait plein dont la base est tournée vers la droite, crochet qui manque au *R*. Deux fois aussi on rencontre, à côté de la forme classique du *S* actuel, une autre forme ronde voisine du *G* : il s'agit de l'initiale de *Stephani* (26 décembre) et de *Siluestri* (31 décembre) ; ce qui différencie cet *S* du *G*, c'est que ce dernier repose sur un ventre petit, surmonté d'une boucle largement débordante sur la droite, alors que le ventre du *S* rond est proéminent sur la droite, et la boucle supérieure, courte, pleine et nettement en retrait, et que boucle et ventre sont reliés sur la droite par une boucle inscrite en *S* couché dont le délié se rattache à la boucle supérieure et le plein au ventre.

Parmi les abréviations paraissent déjà les caractéristiques du *xiv*<sup>e</sup> siècle celles des noms se terminant en *-tio* et qui sont écrites *-to*. Par contre, la ligature *st*, dans laquelle les deux lettres sont réunies par une ample boucle supérieure bien ronde, est encore nettement caroline.

De la même main que cette écriture livresque est une autre écriture, cursive celle-là, employée pour les réclames marginales des rubriques du texte. La plupart de ces réclames sont conservées.

Quant à l'écriture des rubriques, elle est de la même main aussi que celle du texte : il s'agit dans les deux cas d'une écriture livresque du XIII<sup>e</sup> siècle finissant ou du XIV<sup>e</sup> commençant.

Mais, pour apprécier correctement et dater exactement l'écriture de notre manuscrit, il faut se souvenir du caractère archaïsant de l'écriture dans la plupart des livres liturgiques provençaux. Cet archaïsme avait été remarqué autrefois par Joseph Billioud dans sa belle étude des manuscrits liturgiques de Provence au XIV<sup>e</sup> siècle : dans ces livres, on a conservé quelquefois assez tard tel trait caractéristique de l'écriture du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>2</sup>. C'est le cas dans le nôtre. C'est pourquoi, ainsi que nous le confirmera son analyse liturgique et hagiographique, nous avons bien en main un livre du XIV<sup>e</sup> siècle, même si quelques graphies peuvent nous faire penser à une époque plus ancienne.

## II. - DESCRIPTION LITURGIQUE ET HAGIOGRAPHIQUE

### 1. CONTENU.

Le livre est composé comme suit :

F<sup>o</sup> A : Garde aux deux tiers détruite.

F<sup>o</sup> I-VI : Calendrier d'Apt.

F<sup>o</sup> 1-77 : Psautier, avec cantiques, et litanies des saints d'Apt.

F<sup>o</sup> 78 r<sup>o</sup>-v<sup>o</sup> : Additions et texte gratté.

F<sup>o</sup> 79-96 : Hymnaire à l'usage de l'Eglise d'Apt.

F<sup>o</sup> 96-131 : Capitulaire et Ordinaire d'Apt. F<sup>o</sup> 96 r<sup>o</sup> : *Incipit capitularius seu institutiones secundum usum Aptensis ecclesie.* (Rubrique.)

F<sup>o</sup> 131-147 : Orational. F<sup>o</sup> 131 r<sup>o</sup> : *Incipiunt orationes tam dominicalia quam festivalia (sic)...* [Rubrique.]

F<sup>o</sup> 148-334 : Antiphonaire-Lectionnaire-Responsorial. Le temporel et le sanctoral y sont mélangés par tranches.

---

2. Joseph BILLILOUD, "Les manuscrits liturgiques provençaux du XIV<sup>e</sup> siècle. Essai d'une méthode de datation", dans *Mémoires de l'Institut historique de Provence*, I (1924), 58-71.

F° 334-344 : Commun des saints.

F° 334 r° - 345 v° : Vie de S. Antoine ermite (ajoutée de première main).

F° 345 v°-347 r° : Office votif de la B.V. Marie.

F° 347 r° - 350 r° : Office votif des défunts.

F° 350 v° - 351 r° : Commémoraisons et suffrages.

F° 351 r° - v° : Office votif de la S. Croix (attribué au pape Jean XXII).

F° 351 v° - 353 r° : Prières diverses, pour faire l'eau bénite, pour la bénédiction de l'encens, de l'agneau pascal, *ad omnia*, du pain.

F° 353 r° - 354 r° : Evangiles.

F° 354 r° - 354 v° : Décrétale du pseudo-Clément I<sup>er</sup>, pape.

Un bref commentaire suffira à mettre en relief que, par sa composition déjà, notre Bréviaire figure à sa place dans la série des Bréviaires aptésiens.

Le chanoine Victor Leroquais avait noté l'aménagement assez particulier qu'offrent les Bréviaires médiévaux d'Apt. On y voit « les divers éléments de chaque office (hymnes, psaumes, leçons, répons, capitules et oraisons), au lieu d'être répartis entre les offices eux-mêmes..., groupés par catégories, réalisant ainsi l'ordre suivant : 1° le calendrier, 2° les capitules, 3° les psaumes, 4° les collectes, 5° les hymnes, 6° les leçons et les répons<sup>3</sup> ».

Mais cette particularité, les Bréviaires d'Apt l'ont en commun avec la plupart des Bréviaires méridionaux. Une autre, au contraire, semble propre aux Bréviaires d'Apt.

Ils comportent tous un Ordinaire incorporé au Capitulaire, l'Ordinaire étant ce livre liturgique qui régleme la récitation de l'office et la célébration de la messe, le Capitulaire étant, lui, le recueil des Capitules de l'office. Le chanoine Leroquais avait signalé la présence de l'Ordinaire, mêlé au Capitulaire, dans les Bréviaires d'Apt qu'il avait analysés<sup>4</sup>. Mais le Bréviaire que nous présentons

3. V. LEROQUAIS, *Brév. mss.*, I, xv-xvi.

4. V. LEROQUAIS, *Brév. mss.*, I, 33, 35, 36 : APT, Cathédrale, *Mss.* I, 3, 5, - *Ib.*, I, 91 : AVIGNON, Musée Calvet, Ms. 126.

ici est le seul, à ma connaissance, dans lequel l'ambivalence de cet élément constitutif est notée par le copiste du manuscrit lui-même : *capitularius seu institutiones*.

## 2. PROVENANCE.

Certaines particularités dans la composition de notre Bréviaire achèvent de nous mettre sur la piste de sa provenance : ce Bréviaire est d'Apt. Le scribe qui l'a transcrit l'affirme lui-même explicitement, ainsi qu'en témoigne la rubrique du f° 96 r° : *Incipit capitularius seu institutiones secundum vsum Aptensis ecclesie* (rubrique). Cette déclaration est conforme aux indices glanés dans toutes les parties du Bréviaire.

Le Calendrier est aptésien. Il faut y distinguer du fond primitif des additions soit contemporaines, soit postérieures à ce fond. Appartiennent au fond primitif quatre mentions typiquement aptésiennes : sainte Anne (26 juillet) ; saint Auspice, évêque et martyr (2 août) ; saint Marcien, abbé (25 août) ; saint Castor, évêque et confesseur (21 septembre)<sup>5</sup>. Parmi les additions, celle du 21 avril : *Consecratio ecclesie Aptensis*, est contemporaine, mais différente de la première main. Le chanoine Leroquais l'a relevée dans trois autres Calendriers d'Apt, avec un libellé identique au nôtre ou voisin de lui<sup>6</sup>. La notice inscrite dans le vide du 7 au 9 mai : *Nota quod semper prima dominica madii facimus de translatione SS. Auspicii, Castoris et Marciani, nisi aliud festum sollempne incidit*, est plus tardive<sup>7</sup>. Mes notes sur les manuscrits conservés à Apt ne me permettent pas de dire si elle figure, sous cette forme ou une autre, dans les autres Calendriers aptésiens. Quant à la mention

5. J.-H. ALBANÈS, *Gallia christiana novissima*, t. I (Montbéliard, 1899), col. 185, 190-192, 195-199 ; Pierre LABARRE, art. cité, 9-12.

6. V. LEROQUAIS, *Brév. mss.*, I, 35, 91 (APT ms. 3 f. 2<sup>r</sup>, AVIGNON ms. 126 f. 3<sup>v</sup>) ; *Ps. mss.* I 35 (APT ms 9 f. 12<sup>r</sup>) ; P. LABARRE, art. cité, 16 (APT ms. non coté) ; selon Labarre, les notices des 20 et 21 avril, soigneusement grattées à l'époque où le livre passa à l'usage de Bédoin, ont dû être celles de la vigile et du jour de la Dédicace de la cathédrale d'Apt.

Voilà aussi la place exceptionnelle de l'office de la Dédicace entre les *letaniae maiores* et la *vigilia ascensionis Domini* dans APT ms 6, entre *In nat. Philippi et Iacobi* et *Tropus in ascensione* dans APT 18, ce qui nous ramène pratiquement vers la fin avril.

7. *Gall. christ. noviss.* I 243 (translation du chef de S. Castor le premier dimanche de mai 1320) ; P. LABARRE, art. cité, 15.



<b>REV</b>		IV
	Julius	Salus de ...
viii	vi. A.	Sicq' hinc ...
	b.	Orb' s. 10.
	c.	Piacet. 4 martimum m.
xv	f. n.	Exemplar. Sci marti
	d. n.	Orb' aptoz.
	e. i.	
xii	f. m.	
	g. vii. p.	
	a. vii.	
x	b. vi.	Vin. hinc m.
	c. v.	Sicq' hinc m.
xviii	d. iii.	Salus. 4 fide m.
xvi	e. ii.	Clet' p. 4 m.
	f. n.	
xiii	g. vii.	
xi	a. vii.	Alex.
	b. vii.	
xvii	c. xv.	
	d. xiii.	
	e. x.	Adm. hinc.
xviii	f. vi.	Sicq' hinc m.
	g. v.	Apoll. hinc m.
xvii	a. r.	Apoll. hinc m.
xv	b. v.	Apoll. hinc m.
xiii	c. v.	Apoll. hinc m.
xii	d. v.	Apoll. hinc m.
x	e. v.	Apoll. hinc m.
	f. v.	Apoll. hinc m.
xviii	g. v.	Apoll. hinc m.
xvi	a. v.	Apoll. hinc m.
xv	b. v.	Apoll. hinc m.
xiii	c. v.	Apoll. hinc m.
xii	d. v.	Apoll. hinc m.
x	e. v.	Apoll. hinc m.

cap. largim bndicti  
hic ihuice mgt. Hic  
promittuntur omis pec  
ta adquirere. et ad ep  
ta possidere. cu scis ptep  
mter. paradisi itreue  
translati in regne. Gla  
et honor deo.

Incipit capitularius.  
seu institutōnes. scdm  
vsum aprensis ecclie.

**D**ominica que pcedit  
primam dominicam ad  
uentus dñi dicitur hauria  
lus dominica. i. salub. aduentus  
capit.

**B**enedictio  
deus q  
pr dñm  
nostri  
ihm xpi. pater misericordie  
et  
tenis tenis consolatorum.  
qui consolatur nos in  
tribulatione nostra. Hym. O  
lur teni crucis. v. v. capit

na orō. A. Cum bndictio  
celis ihu. orō. Etia q  
dne tuoy factus. C. In die  
dñi in notu. Hym.  
primo diei om. C. In. i.  
h. v. ad mortui nate nois.  
C. In. h. h. v. ad uenire  
surgit ad ostendit. C. In.  
h. h. v. Etate dne i. i. i.  
na. C. Legim. i. cantu. ut s.  
Et ezechiel. i. xii. p. Ma.  
vidim. C. In. vii. it. po  
nitam dñi. C. In. bndict  
ser. ardo. Pleni. R. Ecce  
dies uenit. In luce. s.

**B**enedictio capit.  
Et claritas et sa  
pientia et gratia actio.  
honor et uirtus et hiri  
tudo dñi in scia scilicet  
amen. Hym. Ecce uenit  
conditor. v. Dñs regnauit.  
C. Ad bndictio. s. Accipit  
ihus pates. Hym. Etia q  
Ad apntum omni. Dicit dñs.  
oro. Etia. Epist. Ecce dies  
uenit. Etia. C. In. bndict  
ser. p. p. ardo. Ad. ii. capit

de saint Etienne, évêque d'Apt († 1046), elle est certainement tardive et, si nous en croyons les historiens, n'est pas antérieure au xvi<sup>e</sup> siècle<sup>8</sup>.

Le reste de notre Bréviaire est pareillement aptésien. Les litanies qui clôturent le Psautier contiennent l'invocation des saints aptésiens Auspice, Castor et Marcien, et cela de première main. Au contraire, celle de sainte Anne a été ajoutée plus tard dans la marge entre sainte Marie-Madeleine et sainte Marthe. L'Hymnaire comporte d'origine les hymnes en l'honneur de sainte Anne, saint Auspice, saint Castor. Dans le Capitulaire, des lectures brèves sont transcrites pour les fêtes de sainte Anne, saint Auspice, saint Marcien et saint Castor : celles du deuxième et quatrième sont pourvues d'une octave. Dans l'Orational ou Collectaire, nous lisons les oraisons de sainte Anne, saint Auspice, saint Marcien et saint Castor. L'Antiphonaire-Lectionnaire-Responsorial<sup>9</sup> présente des pièces pour sainte Anne, saint Auspice et saint Castor. Enfin, dans la série des commémoraisons à faire au cours de l'année, il y en a une intitulée *De sanctis ecclesie*, dans l'oraison de laquelle sont énumérés Auspice, Castor et Marcien, *et aliorum sanctorum*.

Ces faits permettent une double conclusion sur la provenance du Bréviaire conservé à Toulon : les saints inscrits au fond primitif nous montrent que le livre a été composé pour servir à l'Eglise d'Apt; les additions aptésiennes postérieures, qu'il y a été effectivement en usage.

### 3. DATE.

L'analyse liturgique et hagiographique du Bréviaire nous autorise-t-elle à préciser les indications générales de la paléographie du manuscrit ?

Avant de répondre à cette question, il importe de soumettre notre livre à une série de tests relatifs à l'histoire du culte en Provence et à Apt pendant le Moyen Age.

8. *Gall. christ. noviss.*, t. I, 216-219. S. Etienne, absent du statut du chapitre de 1372, apparaît seulement, pour la première fois, dans le Bréviaire imprimé d'Apt de 1532. Voir *Acta SS.*, Nov., t. III, 310. Voir ci-dessous n. 22

9. Mes notes sur les manuscrits d'Apt ne me permettent pas de vérifier quelle y est la série des répons de matines pour les dimanches de l'Avent. Le chanoine Leroquais l'avait reconnue comme caractéristique de la liturgie de la cathédrale d'Apt. Voir V. LEROQUAIS, *Brév. mss.*, I, 92.

Le cycle dominical nous fournit une première donnée chronologique de prix. Deux fêtes de ce cycle ont vu le jour pendant le Moyen Age, la fête de la Trinité et la Fête-Dieu<sup>10</sup>. L'histoire de la première reste encore à écrire : néanmoins, il paraît assuré que vers 1300 la fête de la Trinité connaissait une notoriété et une diffusion suffisantes, particulièrement en Provence, pour que sa présence dans notre Bréviaire n'ait rien de surprenant.

Pour la Fête-Dieu, outre qu'elle a été beaucoup mieux étudiée que l'autre, nous possédons pour Apt, par une chance exceptionnelle, une des plus anciennes attestations de son culte. En 1277, une charte du chapitre de la cathédrale est datée d'après « la fête de l'Eucharistie<sup>11</sup> ». La charte paraît authentique : d'une part, cette manière de dater, encore que rare, se rencontre ailleurs en Provence à cette époque ; d'autre part, l'expression *festum Eucharistie* est précisément une de celles qui sert à désigner la Fête-Dieu dans les livres liturgiques aptésiens, comme on le verra dans un instant. On peut donc être sûr que la Fête-Dieu était célébrée à Apt en 1277. Or, le Bréviaire d'Apt conservé à Toulon comporte cette fête. Dans l'Hymnaire, sous la rubrique *De officio Eucharistie*, sont transcrits les hymnes traditionnelles *Pange lingua gloriosi, Sacris sollemniis, Verbum supernum*<sup>12</sup>. Dans le Capitulaire, la rubrique introductoire est rédigée comme suit : *Feria V celebramus misterium Eucharistie*. Dans l'Orational, on lit : *Feria V in festo Eucharistie. Deus qui nobis sub sacramento mirabili...* Enfin, dans l'Antiphonaire-Lectionnaire-Responsorial, f° 263 r° - 266 r°, prend place l'office sous ce titre en caractères rouges : *Feria V in solempnitate Eucharistie*. Le même office est dans les manuscrits d'Apt, Cathédrale, 1, f° 249 v°, 2, f° 106 v°, 3, f° 83 r° et 266 v°, et d'Avignon, Musée Calvet, 126, f° 224 r°. Il manque dans ceux d'Apt, 6, 8, 9, qui sont du XIII<sup>e</sup> siècle, et à plus forte raison n'y a-t-il aucune messe dans les sacramentaires d'Apt, 10, 12, 13, 14, qui sont du XII<sup>e</sup>.

10. Sur ces deux fêtes, voir V. LEROQUAIS, *Brév. mss.*, I, LXXXVIII-XCII. Sur la première, V.-M. BRETON, *La Trinité. Histoire, doctrine et piété* (Paris, 1931, Bibliothèque catholique des sciences religieuses). Sur la seconde, *Catholicisme*, IV (1956), 1215-1219 ; A.-G. MARTIMORT, *L'Eglise en prière. Introduction à la liturgie* (Desclée et Cie, 1961), 462-470 ; *Dictionn. Spirit.*, IV (1961), 1624-1629.

11. "Anno Domini M CC LXXVII, scilicet die mercurii post festum Eucharistie" (REMERVILLE DE SAINT-QUENTIN, *Collectanea variorum diplomatum ecclesiae Aptensis*, cité par LEROQUAIS, *Brév. mss.*, I xc, d'après *Gall. christ. noviss.*, t. I, Instrumenta, col. 137).

12. Ul. CHEVALIER, *Repertorium hymnologicum* (Louvain, 1897), n° 14 467, 17 713, 21 398.

On peut donc affirmer, semble-t-il, que notre Bréviaire aptésien de Toulon est non seulement postérieur à 1277, mais encore, étant donné la comparaison avec ses congénères, plutôt du XIV<sup>e</sup> que du XIII<sup>e</sup> siècle.

Quelques fêtes du sanctoral nous donnent encore plus de précision.

A leur propos, une remarque s'impose. On note que, dans notre Bréviaire, le sanctoral du Calendrier est mieux tenu à jour et plus fourni que celui des autres parties du livre. Cette différence s'explique. Le Calendrier est le document dont la mise en pages facilite les compléments et les modifications. De plus, c'est aussi celui dont la mise à jour est la plus nécessaire parce qu'il sert de guide pour les offices à réciter à jour fixe : avec le temps, quand les nouveaux saints s'ajoutent aux anciens dans la liturgie des Eglises, si leur célébration ne comporte pas d'office propre, aucune modification n'est à apporter au Bréviaire lui-même, si bien qu'il suffit d'inscrire le nom du saint nouveau, avec sa qualité de martyr, d'évêque, de confesseur ou de vierge, au jour de sa fête dans le calendrier, les textes de son office étant à prendre dans le commun des saints correspondant ; dans le cas de nouveaux offices propres, au contraire, ceux-ci peuvent être ajoutés dans les marges ou au hasard des pages restées blanches. Ainsi s'explique le fait que, dans notre Bréviaire, seul le Calendrier ait subi de nombreuses modifications, additions ou suppressions. Dans une mesure beaucoup moindre, des oraisons ont été ajoutées en marge de l'Orational.

Ceci étant dit, commençons par relever, en un tableau synoptique, les fêtes des saints récents des XII<sup>e</sup>, XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles, et qui figurent de première main dans notre Bréviaire. Ces indications ont été réunies dans le tableau I<sup>13</sup>.

Ce tableau appelle quelques commentaires. D'abord, au point de vue de son contenu, si toutes les fêtes considérées sont inscrites au Calendrier, seules Anne et la Transfiguration le sont aussi dans toutes les autres parties du Bréviaire. On le comprend sans peine pour sainte Anne, dont le culte a pris une grande importance à Apt au Moyen Age, mais il vaut la peine de le souligner pour la Trans-

---

13. Voir ci-dessous en annexe.

figuration, qui ne jouit pas partout à cette époque d'un pareil relief. A une autre fête, celle de sainte Marthe, il ne manque que les hymnes propres : cette importance relative est due, apparemment, à la proximité de Tarascon, d'où le culte de la sainte a essaimé à partir de la fin du XII<sup>e</sup> siècle. Deux autres fêtes n'ont en propre que les hymnes et les capitules. Les autres en ont encore moins. La diminution des pièces propres au détriment des pièces communes est un signe de l'importance moindre de ces fêtes dans la liturgie aptésienne.

Le commentaire chronologique nécessite un développement plus long.

Dans la chronologie de ces fêtes, il faut distinguer plusieurs aspects. Le point de départ du culte d'un saint peut être la date de sa mort. A l'époque où nous sommes, la mise en branle de ce mouvement cultuel n'est plus laissée à l'initiative populaire, il y faut une décision hiérarchique : celle-ci peut encore s'exprimer par l'élévation ou le transfert solennel des reliques du défunt, comme cela semble avoir été encore le cas de saint Arnoud de Gap<sup>14</sup> ; mais habituellement c'est la canonisation par le pape qui est nécessaire<sup>15</sup>. Dans le cas des saints de l'Antiquité dont le culte ne commence qu'au Moyen Age, l'initiative ne vient pas de Rome : des miracles, des inventions ou des translations de reliques, c'est-à-dire des faits de culte local, en expliquent l'origine : c'est le cas de sainte Anne et de sainte Marthe<sup>16</sup>. Quant aux fêtes « théologiques », comme la Transfiguration de Notre-Seigneur ou la Concep-

14. *Gall. christ. noviss.*, I, 469-471 et 475.

15. S. Pierre, martyr : *Vie des saints et bienheureux...* par les RR. PP. Bénédictins de Paris, IV (Paris, 1946), 741. — S. Antoine de Padoue : *Ib.* VI (Ib. 1948), 228. — S. Dominique : *Ib.* VIII (Ib. 1950), 82. — S. Louis d'Anjou : *Ib.* 350-351. — S. François d'Assise : *Ib.* X (Ib. 1952), 98. — S. Thomas de Cantorbéry : *Ib.* XII (Ib. 1956), 785.

16. Sur le culte provençal de S. Anne voir *Gall. christ. noviss.*, I, 183-184, 69 ; *Ib.* V : Toulon (Valence, 1911), 161-162, n° 324-328 ; P. LABARRE, 11 ; J. BILLIQUOD, art. cité.

Il s'agit, comme témoignages de ce culte, d'une confrérie de Sainte-Anne, érigée dans l'église marseillaise Saint-Cannat, et dont l'existence nous est attestée par le testament de Marie Aycardenca, en 1236 ; de reliques de sainte Anne déposées dans le maître-autel de la chartreuse de Montrieux, lors de sa consécration, le 15 octobre 1252 ; et de la chapelle Sainte-Anne, fondée en la cathédrale de Toulon par testament de l'évêque du lieu, Raymond Rostan, le 13 janvier 1311. Telle est en effet la date de ce dernier document, ainsi qu'il ressort du texte publié par Albanès (*Gall. christ. noviss.*, V., 161, n° 324), et non 1292-1311, comme l'indique trop vaguement Billioud. Qu'il s'agisse effectivement de la chapelle Sainte-Anne ressort de l'acte du 22 septembre 1340, publié par le même Albanès sous le n° 325.

tion de Notre-Dame <sup>17</sup>, elles sont le fruit d'une lente maturation de la pensée chrétienne, celle-ci, à un moment et dans un lieu donnés, pouvant s'exprimer par une fête liturgique, dont il n'est pas toujours facile de déterminer l'origine.

Une autre étape doit être fixée dans l'histoire des fêtes considérées : celle de leur entrée dans les livres liturgiques, entrée qui ne coïncide pas nécessairement avec la date où la fête fut adoptée par l'Eglise dont le livre exprime les usages. Cette étape, nous la dédoublerons idéalement, pour la commodité de l'exposé, en distinguant l'époque où les fêtes sont attestées pour la première fois par les livres provençaux d'une part et par les livres aptésiens de l'autre. Un deuxième tableau résume les résultats de cette enquête <sup>18</sup>.

Dans ce tableau II, dont nous avons indiqué en note les documents justificatifs, il suffit de retenir les dates de saint Louis d'Anjou. Elles sont en effet d'une grande importance pour la datation de notre Bréviaire manuscrit. Louis d'Anjou, petit-neveu de saint Louis, roi de France, fils de Charles II, roi de Sicile, évêque de Toulouse à l'âge de vingt-quatre ans, mourut à Brignoles, dans le château où il avait passé une partie de son enfance, au cours du voyage à Rome où il aurait dû assister à la canonisation de Louis IX. Il fut lui-même canonisé vingt ans plus tard par le pape Jean XXII, ancien évêque de Fréjus, le 7 avril 1317. Comme le Calendrier de notre Bréviaire contient la mention de saint Louis d'Anjou de sa première main, le manuscrit n'a pu être composé avant la canonisation du saint et l'a été nécessairement après.

Le fond primitif du Calendrier nous permet de fixer en 1317 l'année avant laquelle notre Bréviaire n'a pu être composé. Les additions à ce même Calendrier vont nous aider à fixer une autre limite chronologique, celle à partir de laquelle les additions ont été faites, ou, si l'on préfère, à laquelle le fond primitif était déjà transcrit. Nous présentons ces ajouts dans le tableau III, où seront pareillement indiqués les faits suivants : date de la mort et de la canonisation du saint, époque de son entrée dans les livres liturgiques provençaux et aptésiens. Ces indications seront données dans la mesure du possible. En note, on trouvera leur justification <sup>19</sup>.

---

17. *Vies des saints et bienheureux*, VIII, 103-105 ; XII, 264-269.

18. Voir ci-dessous en annexe.

19. Voir ci-dessous notes du tableau III en annexe.

Ne nous attardons que sur les notices additionnelles proprement aptésiennes, auxquelles nous en ajouterons une autre d'intérêt général.

La consécration de la cathédrale, inscrite dans les livres d'Apt, est singulièrement instructive : elle est absente du fond primitif de ces livres jusqu'au XIV<sup>e</sup> siècle inclusivement ; elle a été ajoutée après coup dans cinq d'entre eux. Plusieurs conséquences découlent de ce fait : d'une part, les livres ainsi supplémentés ont été effectivement en usage dans la cathédrale d'Apt ; d'autre part, l'événement ainsi commémoré doit être postérieur au XIV<sup>e</sup> siècle. Il y a de fortes chances que l'addition concerne la consécration à laquelle a procédé l'évêque d'Apt Jean Fillet en 1407 et qui doit donc se dater d'une manière précise du 21 avril de cette année-là<sup>20</sup>.

Saint Elzéar de Sabran, mort et canonisé au XIV<sup>e</sup> siècle, entre dans les livres d'Apt après le 15 avril 1369 et sans doute à une époque très voisine de sa canonisation. Mais sa translation, qui eut lieu pourtant l'année après sa mort<sup>21</sup>, n'est mentionnée dans aucun de nos livres, en dehors de celui que nous présentons ici.

Quant à saint Etienne d'Apt, on peut s'étonner, à première vue, que ce saint du pays ne paraisse pas non plus dans nos manuscrits. Cet étonnement n'est pas justifié : son nom est pareillement absent du statut du chapitre de 1372, la première mention liturgique qui en soit faite se trouve dans un livre du XVI<sup>e</sup> siècle, à savoir dans le Bréviaire imprimé pour l'Eglise d'Apt par Denys de Harsy, à Lyon, le 14 février 1532<sup>22</sup>. Son culte doit dater de cette époque.

A ces notices aptésiennes, il convient d'ajouter celle de saint Thomas d'Aquin. On a pu constater qu'il est absent des autres livres d'Apt, qu'il ne fait son apparition en Provence qu'au XIV<sup>e</sup> siècle dans le Bréviaire de Grasse, et que cette mention est la seule en Provence avant 1494-1503<sup>23</sup>. C'est dire que le culte du saint docteur n'y est pas bien florissant. Il y existe néanmoins, et il figure aussi dans le Bréviaire que nous examinons. De plus, la notice d'un saint canonisé en 1323 n'a pu être ajoutée dans notre

20. *Gall. christ. noviss.*, I, 261.

21. *Acta SS.*, Sept., VII, 593 ; *Gall. christ. noviss.*, I, 243.

22. *Gall. christ. noviss.*, I, 277 ; P. LABARRE, art. cité, 15.

23. Voir ci-dessous notes du tableau III, premier alinéa.



Bréviaire qu'après cette date. La signification de ce fait est double : d'une part, la datation de la notice additionnelle ne peut être que relative, car c'est à partir de 1323 qu'elle a pu être introduite dans notre Bréviaire, sans qu'il soit possible de dire si ce fut à une date rapprochée ou éloignée de 1323 ; d'autre part, le fond primitif du manuscrit était nécessairement constitué à cette date, et cette deuxième conclusion est absolue.

Il résulte donc des données du fond primitif d'une part et des additions de l'autre, que notre Bréviaire a été transcrit entre les années 1317 (date de la canonisation de saint Louis d'Anjou), et 1323 (date de l'élévation sur les autels de saint Thomas d'Aquin).



Etant donné que notre Bréviaire semble être un des rares manuscrits liturgiques d'Apt à pouvoir être daté avec autant de précision, il occupe une place de choix dans l'histoire du culte chrétien dans la ville d'Apt au Moyen Age. Nous sommes heureux d'avoir pu en donner connaissance au public qui s'intéresse à l'histoire de Provence et nous en remercions ses actuels possesseurs. Oserai-je formuler le vœu que ce livre trouve sa place dans une de nos collections publiques ?

Victor SAXER.

TABLEAU I

Calendrier	Hymn.	Capitul.	Orat.	Ant. Lect. Resp.
29- 4 : Pierre m. O.P.		Pierre		
13- 6 : Antoine de P.		Antoine		
26- 7 : Anne	Anne	Anne	Anne	Anne
29- 7 : Marthe		Marthe	Marthe	Marthe
5- 8 : Dominique		Domin.	Domin.	
6- 8 : Transfigur.	Transf.	Transf.	Transf.	Transfigur.
19- 8 : Louis d'Anjou				
19- 9 : Arnoux de Gap		Arnoux		
4-10 : François d'As.		Franç.		
8-12 : Conception B.V.M.			Conc.	Conception B.V.M.
29-12 : Thomas de Cant.			Thom.	Thomas de Cant.

TABLEAU II

Mort du Saint	Canonisation	Livres provençaux	Livres aptésiens
Pierre m. O.P. 6-4-1252	23-5-53	XIII <sup>e</sup> 1/2	XIII <sup>e</sup> -XIV <sup>e</sup> s.
Antoine de P. 13-6-1231	30-5-32	XIII <sup>e</sup> fin	XIV <sup>e</sup> s.
Anne		XIV <sup>e</sup> s.	XII <sup>e</sup> s.
Marthe		1187-1197	XIV <sup>e</sup> s.
Dominique 6-8-1221	1234	XIV <sup>e</sup> s.	XIII <sup>e</sup> -XIV <sup>e</sup> s.
Transfiguration		XIII <sup>e</sup> déb.	XII <sup>e</sup> s.
Louis d'Anjou 19-8-1297	1317	XIV <sup>e</sup> déb.	XIV <sup>e</sup> déb.
Arnoux de Gap 19-9. ca. 1075	1104 (?)	XII <sup>e</sup> fin	XIV <sup>e</sup> s.
François d'Ass. 4-10-1226	1228	XIV <sup>e</sup> s.	XIV <sup>e</sup> s.
Conception		XIV <sup>e</sup> s.	XII <sup>e</sup> s.
Thomas de Cant. 29-12-1170	1173	XIII <sup>e</sup> 1/2	XIV <sup>e</sup> s.

Pierre, martyr dominicain. — Provence : V. LEROQUAIS, *Sacr. miss. mss.* II 96 (Sud-Est, peut-être Grenoble, XIII<sup>e</sup> s., 1/2) ; *Brev. mss.* I 5, 93, 225 ; II 121, 206, 310 ; III 70, 88, 176, 421 ; IV 369/72, 423 (Marseille, v. 1503. — Die, XIV<sup>e</sup> s. 1/2 ou m., et XV<sup>e</sup> s. — Grasse, XIV<sup>e</sup> s. — Aix, XIV<sup>e</sup> s. et 1467. — Fréjus, XV<sup>e</sup> s. — Glandèves, XV<sup>e</sup> s. — Digne, 1494-1496). — Apt : APT, ms. n.c. (Sacr. Apt, XIII<sup>e</sup> s., fin - XIII<sup>e</sup> s., déb., *add.* XIII<sup>e</sup> s.).

Antoine de Padoue. — Provence : ID., *Sacr. miss. mss.* I 164 (Caromb, XIII<sup>e</sup> s. fin) ; *Brev. mss.* I 5, 88/9, 226 ; II 310, 433 ; III 176, 422 ; IV 372, 422/3 (Marseille, v. 1503 ; Grasse, XIV<sup>e</sup> s. — Embrun, XIV<sup>e</sup> s., déb. ou 1/2. — Arles, 1343-1347. — Glandèves, XV<sup>e</sup> s. — Digne, 1494-1496). — Apt : APT ms. n. c. (Sacr. Apt, XII<sup>e</sup> s., fin - XIII<sup>e</sup> s., déb., *Cal. add.*).

Anne. — Provence : ID., *Sacr. miss. mss.* II 276, 325, 326 ; III 96, 211 (Saint-Victor, Marseille, XIV<sup>e</sup> s., 1/2. — Avignon, av. 1370, et av. 1368. — Arles, XV<sup>e</sup> s. — Gap, XV<sup>e</sup> s.) ; *Brev. mss.* II 81, 121, 207 ; III 71, 126, 129, 213, 422 ; IV 129, (Riez, XV<sup>e</sup> s. — Die, XV<sup>e</sup> s. — Aix, XIV<sup>e</sup> s., 1467. — Vaison, XIV<sup>e</sup> - XV<sup>e</sup> s. — Provence, Erm. S-Aug., XIV<sup>e</sup> s., déb. — Lérins, XV<sup>e</sup> s., 4/4. — Digne, 1494-1496. — Saint-Paul-Trois-Châteaux, v. 1504). — Apt : *Sacr. miss. mss.* I 251 ; *Brev. mss.* I 33, 34, 35 (*bis*), 36, 37, 91/2. APT ms. I (Brév. XIV<sup>e</sup> s. : Cal. *I.m.*, Hymn. *I.m.*, Sanct. *I.m.*) ; ms. 2 (Brév. XIV<sup>e</sup> s. : Orat. *I.m.*, Hymn. *I.m.*, Sanct. *I.m.*) ; ms. 3 (Brév. XIV<sup>e</sup> s. : Cal. *I.m.*, Hymn., *I.m.*, Cap. *I.m.*, Or. *I.m.*, Lect. *I.m.*) ; ms 5 (Brév. XIV<sup>e</sup> s. : Sanct. *I.m.*) ; ms. 6 (Antiph. XIII<sup>e</sup> s. : rien) ; ms. 8 (Brév. XIII<sup>e</sup> s. : Cal. *I.m.*) ; ms. 9 (Ps.-Hymn. XIII<sup>e</sup> s. : rien) ; ms. 10 (Sacr. XII<sup>e</sup> s. : messe, *add. marg.*) ; ms. 11 Sacr. XII<sup>e</sup> s. : rien) ; ms. 12 (Sacr. XII<sup>e</sup> s. : rien) ; ms. 15 (Miss. XII<sup>e</sup> s. : messe *I.m.*) ; ms. 16 (Miss. XIV<sup>e</sup> s. : Cal. et messe, *I.m.*) ; ms. 17 et 18 (Trop. XI<sup>e</sup> s. : rien) ; AVIGNON ms. 126 (Brév. XIV<sup>e</sup> s. : Cal. *I.m.*, Hymn. *I.m.*, Cap. *I.m.*, Lect. *I.m.*) ; ms. 220 : rien ; APT ms. non coté (Sacr. XII<sup>e</sup> s. fin - XIII<sup>e</sup> s., déb. : Cal. *I.m.*).

Marthe. — Provence : ID., *Sacr. miss. mss.* I 210, 299 ; II 33, 275/7 (Saint-Trophime, Arles, XII<sup>e</sup> s. 1/2, *add.* ; XIII<sup>e</sup> s. 2/2, *add.* ; XIV<sup>e</sup> s. déb. ; Arles, XII<sup>e</sup> s. 4/4, *extra ordinem* ; Caromb, XIII<sup>e</sup> s. fin ; Saint-Victor, Marseille, XIV<sup>e</sup> s. déb. ; Embrun, XV<sup>e</sup> s. déb. ; Gap, XV<sup>e</sup> s. 2/2) ; *Brev. mss.* I 4/6, 90, 93, 98, 226, 243 ; II 81, 121, 205, 207, 310, 433, 460 ; III 69, 71, 76, 126/7, 129, 176, 213, 422 ; IV 130 (Marseille, v. 1503, v. 1216, XV<sup>e</sup> s. - Sud-Est, O.F.M., 1260. — Die, XV<sup>e</sup> s., XIV<sup>e</sup> s. déb. ou 1/2. — Saint-André, Avignon, XV<sup>e</sup> s. 2/2. — Grasse, XIV<sup>e</sup> s. — Carpentras, XIV<sup>e</sup> s. — Riez, XV<sup>e</sup> s. — Avignon, romain, XV<sup>e</sup> s. — Aix, XIV<sup>e</sup> s., 1467. — Embrun, XIV<sup>e</sup> s. déb. ou 1/2. — Arles, 1343-1347, XIII<sup>e</sup> s. *add.* — Vaison, XIV<sup>e</sup> - XV<sup>e</sup> s. — Provence, Erm. S-Aug., XIV<sup>e</sup> s. déb. — Glandèves, XV<sup>e</sup> s. — Lérins, XV<sup>e</sup> s. 4/4. — Digne, 1494-1496. — Saint-Paul-Trois-Châteaux, v. 1504). — Apt : *Sacr. miss. mss.* I 251 (Sacr. Apt, XII<sup>e</sup> s. *add.*) ; APT ms. n. c. (Sacr. XII<sup>e</sup> s. fin - XIII<sup>e</sup> s. déb., *Cal. add. 2. m.*).

Dominique. — Provence : ID., *Sacr. miss. mss.* : rien ; *Brev. mss.* I 6, 90, 226 ; II 79, 81, 207, 310, 403/4, 433 ; III 71, 88, 129, 176 ; IV 130, 370, 422/4 (Marseille, v. 1503. — Grasse XIV<sup>e</sup> s. — Riez, XV<sup>e</sup> s. — Aix, XIV<sup>e</sup> s. — Embrun XIV<sup>e</sup> s. déb. ou 1/2. — Arles, 1343-1347. — Fréjus, XV<sup>e</sup> s. — Provence, Erm. S-Aug., XIV<sup>e</sup> s. déb. — Digne, 1494-1496. — Saint-Paul-Trois-Châteaux, v. 1504. — Apt : APT ms. n. c. (Sacr. XII<sup>e</sup> s., fin - XIII<sup>e</sup> s. déb., *Cal. 2. m.*).

Tréfiguration. — Provence : ID., *Sacr. miss. mss.* II 33, 277, 370 ; III 14, 211 (Fréjus, XIII<sup>e</sup> s. déb. — Saint-Victor, Marseille, XIV<sup>e</sup> s. 1/2. — Midi, plutôt Languedoc que Provence, XIV<sup>e</sup> s. — Embrun-Glandèves, XV<sup>e</sup> s. — Gap, XV<sup>e</sup> s. 2/2) ; *Brev. mss.* I 6, 90, 226 ; II 81, 121, 310, 433 ; III 69, 71, 76, 126/7, 129, 176, 213, 422 ; IV 130 (Die, XIV<sup>e</sup> s. 1/2 ou mil., et XV<sup>e</sup> s. — Arles, 1343-1347. — Embrun, XIV<sup>e</sup> s. déb. ou 1/2. — Marseille, v. 1503. — Saint-Paul-Trois-Châteaux, v. 1504. — Provence, O.F.M. 1458. — Provence, romain, 1457). — Apt : APT ms. n. c. (Sacr. XII<sup>e</sup> s. fin - XIII<sup>e</sup> s. déb., *messe ajoutée*).

Louis d'Anjou. — Provence : ID., *Sacr. miss. mss.* II 279, III 211 (Saint-Victor, Marseille, XIV<sup>e</sup> s. déb. — Gap, XV<sup>e</sup> s. 2/2) ; *Brev. mss.* I 4/6, 91, 224/6, 229, 237 ; II 207 ; III 71 ; IV 425 (Marseille, v. 1503. — Sud-Est, romain, XV<sup>e</sup> s. 2/2, et 1480. — Grasse, XIV<sup>e</sup> s. — Avignon, romain, XV<sup>e</sup> s. — Senez, XII<sup>e</sup> s. fin, *add.* — Aix, XIV<sup>e</sup> s. et 1467. — Provence, Erm. S-Aug., XIV<sup>e</sup> s. déb.). — Apt : *Brev. mss.* I 91 (Brév. Apt, XIV<sup>e</sup> s., *cal. add.*).

Arnoux de Gap. — Provence : ID., *Sacr. miss. mss.* III 210/11 (Gap, XV<sup>e</sup> s. 2/2) ; *Brev. mss.* I 226, 237 ; II 354 ; III 71, 213, 420, 423 ; IV 130, 293, 295, 297 (Grasse, XIV<sup>e</sup> s. — Senez, XII<sup>e</sup> s. fin. — Gap, XIV<sup>e</sup> s. — Aix, 1467. — Lérins, XV<sup>e</sup> s. 4/4. — Digne, 1494-1496. — Saint-Paul-Trois-Châteaux, v. 1503). — Apt : APT ms. n. c. *Cal. add.*

François d'Assise. — Provence : ID., *Sacr. miss. mss.* I 6, 90, 94, 226 ; II 31, 121, 207, 311, 420, 433 ; III 71, 88, 123, 129, 176, 422 ; IV 370, 422/4 (Aix, 1467, XIV<sup>e</sup> s. — Fréjus, XV<sup>e</sup> s. — Provence, Erm. S.-Aug., XIV<sup>e</sup> s. déb. — Glandèves, XV<sup>e</sup> s. — Digne, 1494-1496. — Riez, XV<sup>e</sup> s. — Die, XV<sup>e</sup> s., XIV<sup>e</sup> s. 1/2 ou mil. — Embrun, XIV<sup>e</sup> s. déb. ou 1/2. — Montrieux, XIV<sup>e</sup> s. — Arles, 1343-1347. — Marseille, v. 1503. — Grasse, XIV<sup>e</sup> s.). — Apt : APT ms. n. c. (Sacr. XII<sup>e</sup> s. fin - XIII<sup>e</sup> s. déb., Cal. *add.* 2. m.).

Conception B.V.M. — Provence : ID., *Sacr. miss. mss.* I 278 ; III 13, 211 (Saint-Victor, Marseille, XIV<sup>e</sup> s. 1/2. — Glandèves-Embrun, XV<sup>e</sup> s. déb. — Gap, XV<sup>e</sup> s. 2/2) ; *Brév. mss.* I 6, 90, 94, 226 ; II 81, 121, 207, 311, 420, 433 ; III 71, 129, 212, 421 ; IV 130, 311, 424/5 (Marseille, v. 1503. — Die, XIV<sup>e</sup> s. 1/2 ou mil. — Avignon, Saint-André, XV<sup>e</sup> s. 2/2. — Grasse, XIV<sup>e</sup> s. — Riez, XV<sup>e</sup> s. — Aix, XIV<sup>e</sup> s. — Saint-Paul-Trois-Châteaux, v. 1504. — Avignon, XIV<sup>e</sup> s. déb.) — Apt : *Sacr. miss. mss.* I 253 (Apt, XII<sup>e</sup> s.).

Thomas de Cantorbéry. — Provence : ID., *Sacr. miss. mss.* I 164, II 325 (Caromb, XIV<sup>e</sup> s. — Avignon, romain, av. 1370) ; *Brév. mss.* I 89, II 81, 201, IV 371 (Riez, XV<sup>e</sup> s. — Aix, XIV<sup>e</sup> s. — Embrun, XIV<sup>e</sup> s., déb. ou 1/2. — Sud-Est, O.F.M., XIII<sup>e</sup> s. 1/2). — Apt : APT ms. n. c. (Sacr. XII<sup>e</sup> s. fin - XIII<sup>e</sup> s. déb., cal. et messe *l.m.*).

TABLEAU III

Mort du Saint	Canonisation	Provence	Apt
Thomas d'Aq., 7-3-1274	1323	XIV <sup>e</sup> s.	rien
Gabriel		rien	rien
Joseph		rien	add. XVII <sup>e</sup>
Marie Egyptienne		rien	rien
Transl. S. Elzéar XIV <sup>e</sup> s.		XV <sup>e</sup> s.	rien
Consécration de la cath. 21-4-1407		rien	add. XV <sup>e</sup> s.
Claire d'Assise, 11-8-1253	15-8-1255	XIII <sup>e</sup> s. 2/2	XIII <sup>e</sup> s. 2/2
Bernard de Clairvaux, 20-8-1153	18-1-1174	XIV <sup>e</sup> déb.	XIII <sup>e</sup> s. 2/2
Elzéar de Sabran, 27-9-1323	15-4-1369	XIV <sup>e</sup> s. 3/3	XIV <sup>e</sup> s. 3/3
Firmin d'Uzès		XII <sup>e</sup> s. fin	rien
Etienne d'Apt, 6-11-1046			1532

Thomas d'Aquin. — Provence : V. LEROQUAIS, *Sacr. miss. mss.* : rien ; *Brév. mss.* I 5, 224, III 421 (Marseille, v. 1503. — Grasse, XIV<sup>e</sup> s. — Digne, 1494-1496). — Apt : rien.

Gabriel archange : rien.

Joseph. — Provence : rien. — Apt : APT ms. 16 (Miss. Apt., XIV<sup>e</sup> s., *add.* XVII<sup>e</sup> s.).

Marie Egyptienne : rien.

Consécration de la cathédrale d'Apt : voir ci-dessus, n. 6.

Translation de S. Elzéar. — Provence : ID., *Brév. mss.* I 147 (Sud-Est, XV<sup>e</sup> s. 2/2). — Apt : rien.

Claire d'Assise. — Provence : ID., *Brév. mss.* I 6, II 207, III 422, IV 370, 424 (Marseille, v. 1503. — Aix, XIV<sup>e</sup> s. — Digne, 1494-1496. — Avignon, Missel de la chapelle papale, XIII<sup>e</sup> s. 2/2, et *Sacr. et Ordo. romains*, XIV<sup>e</sup> s. déb.). — Apt : APT ms. n. c. (*Sacr. Apt*, XII<sup>e</sup> s. fin - XIII<sup>e</sup> s. déb., Cal. *add.*).

Bernard de Clairvaux. — ID., *Sacr. miss. mss.* : rien ; *Brév. mss.* II 98, III 176, 213, IV 424 (Avignon, Célestins, XV<sup>e</sup> s. — Glandèves, XV<sup>e</sup> s. — Lérins, XV<sup>e</sup> s. 4/4. — Avignon, *Sacr. et ordo romains*, XIV<sup>e</sup> s. déb.). — Apt : APT ms. 24 (Homél. XIV<sup>e</sup> s.), ms. n. c. (*Sacr.* XII<sup>e</sup> s. fin - XIII<sup>e</sup> s. déb.).

Elzéar de Sabran. — Provence : ID., *Brév. mss.* I 147/8, II 207, III 71, IV 130 (Sud-Est, XV<sup>e</sup> s. 2/2. — Aix, XIV<sup>e</sup> s., 1467. — Saint-Paul-Trois-Châteaux, v. 1504). — Apt : APT ms. 16 (*Miss. d'Apt*, XIV<sup>e</sup> s., Cal. *add.* XVI<sup>e</sup> s.) ; LEROQUAIS, *Sacr. miss. mss.* II 274 (Apt, XIV<sup>e</sup> s.).

Firmin d'Uzès. — Provence : ID., *Brév. mss.* I 238, III 88, 423, IV 130 (Senez, XII<sup>e</sup> s. fin — Fréjus, XV<sup>e</sup> s. — Digne, 1494-1496. — Saint-Paul-Trois-Châteaux, v. 1504).

Étienne d'Apt : rien dans LEROQUAIS.